RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

FICHE DE NOTIFICATION PA 2026 n°1

ars Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

330799776 EHPAD LE BOIS DE SEMIGNAN

Dossier suivi par : Michelle ALAMICHEL
FINESS juridique : 330799768
Etablissement : EHPAD LE BOIS DE SEMIGNAN
Commune : LACANAU
Signature d'un CPOM NON
date de prise d'effet

Organisme Gestionnaire : CCAS 33 DE LACANAU

Fiche Budgétaire éditée le 26/06/2026

ELEMENTS RELATIFS AU CAPACITAIRE

Modalité d'accueil	Places installées au 01/01/N	Dont place HT-SH	Places installées en N	Places installées au 31/12/N	Date de changement capacitaire
Hébergement Permanent	48			48	
Total	48			48	

ELEMENTS RELATIFS AU GMPS AU 30/06/2025

GMP au 30/06/2025 :	722	Date de validation :	15/05/25
PMP au 30/06/2025 :	231	Date de validation :	12/05/25
Option tarifaire :	Tarif Partiel		
PUI :	NON		

Dotation plafond au 1er janvier sur la base du GMPS au 30/06/2025	747 179 €
Ecart en € sur la base du GMPS au 30/06/2025	-27 899 €
Ecart en % sur la base du GMPS au 30/06/2025	-3,88%
Dotation plafond au 31/12/2026 sur la base du dernier GMPS validé	747 179 €

DETERMINATION ET DECOMPOSITION DU FORFAIT SOINS 2026

BASE DOTATION SOINS AU 31/12/2025

	Hébergement permanent	Hébergement temporaire	Accueil de jour	PASA	UHR	Plateforme de répit	Financements complémentaires R314-163 CASF	TOTAL	Commentaires
Base dotation soins au 31/12/2025	719 280 €						233 227 €	952 507 €	
dont SEGUR avec actualisation (CTI, attractivité, reval Cat C, Med, Intéressement, soutien EHPAD)							*176 817 €*	*176 817 €*	SEGUR (CTI, attractivité, revalorisation Cat C, Ségur Médecin, Ségur Interessement, soutien EHPAD)
dont PGA public ou privé (recommandation patronale FEHAP) avec actualisation							*23 090 €*	*23 090 €*	
dont revalorisation pouvoir d'achat, indemnité de nuit JFD (avec actualisation)							*21 040 €*	*21 040 €*	
dont Cotisations CNRACL							*12 280 €*	*12 280 €*	

MESURES NOUVELLES 2026

		Hébergement permanent	Hébergement temporaire	Accueil de jour	PASA	UHR	Plateforme de répit	Financements complémentaires R314-163 CASF	TOTAL	Commentaires
Actualisation	*Taux*	1,91%						0,92%		Taux d'actualisation national appliqué (dans la limite de la dotation plafond pour l'HP)
	Valeur	13 738 €						2 146 €	15 884 €	
Résorption des écarts		14 161 €							14 161 €	
Total Mesures nouvelles		27 899 €						2 146 €	30 045 €	
Base dotation soins au 31/12/2025 + Mesures nouvelles		747 179 €						235 373 €	982 552 €	

CNR 2026

Crédits non reconductibles (y compris mise en réserve temporaire)		Hébergement permanent	Hébergement temporaire	Accueil de jour	PASA	UHR	Plateforme de répit	Financements complémentaires (dont Prime grand âge et Ségur CTI)	Total CNR	Commentaires
Total CNR	CB 1									

	Hébergement permanent	Hébergement temporaire	Accueil de jour	PASA	UHR	Plateforme de répit	Financements complémentaires	Total
Dotation finale soins 2026 (Mesures nouvelles + CNR)	747 179 €						235 373 €	982 552 €

FORFAIT SOINS 2026	982 552 €
FORFAIT SOINS RECONDUCTIBLE 2027	982 552 €

Vos contacts :

ars-na-financement-autonomie@ars.sante.fr fabrice.stombellini@ars.sante.fr michelle.alamichel@ars.sante.fr

Accusé de réception en préfecture
033-263302127-20260929-DL24092026-4-DE
Date de réception préfecture : 29/09/2026